

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE

Bulletin n°34 – janvier 2021



14, rue de Verdun 92500 RUEIL-MALMAISON - Tél : 01 47 52 17 17

E-Courriel : sapf.francophonie@gmail.com

- SITE internet : <http://www.poetes-francophonie.com>

Association loi 1901 – Cotisation annuelle : **25 €** / Étudiants et handicapés : **18 €** / Bienfaiteur : **50 € et plus**

La Poésie : Véhicule de la noble pensée

En Poésie, point de dissertation, point de description laborieuse, point de démonstration scientifique ! Le lecteur saura trouver ce qui manque, pourvu que l'essentiel l'y conduise. Cet essentiel échappe d'ailleurs souvent aux règles et principes de versification.

Pour réussir cette œuvre d'art que l'on nomme poème, l'auteur, comme tout artiste, doit faire appel au meilleur outillage dont il dispose. Pour le poète, il s'agit d'un outillage immatériel, ce qui rend son art particulièrement difficile, tant les éléments dépendent à la fois de son propre savoir, de son intuition, de sa vision, et d'une foule de facteurs extérieurs, que le lecteur ajoutera – ou non – à la lecture.

Le poème ainsi conçu pourrait se définir comme un véhicule extraordinaire, de construction artisanale, qui nous mène à une émotion voisine d'un état de grâce, même si le sujet traité s'avère d'une extrême gravité.

Nous ne le répéterons jamais assez : Lire et relire les chefs-d'œuvre de notre littérature poétique, tous ces textes qui, parfois, pour des raisons mystérieuses, ont su laisser leur empreinte indélébile dans la mémoire individuelle et collective, voire l'inconscient ! Un secret s'y trouve caché pour chacun d'eux, comme par l'effet d'un sortilège enchanteur, dont l'auteur sut trouver la formule magique.

Pour autant, hormis le fait que de respectables professeurs s'échineront à décortiquer la structure des phrases du poème-chef d'œuvre et à mettre en évidence la profondeur ou l'originalité de ses métaphores pour tenter d'en démontrer la beauté sous différentes facettes, pourrait-on dégager un dénominateur commun à tous les poèmes-chefs d'œuvre, qui expliquerait qu'un poème soit parvenu jusqu'à nous ?

Cet étrange dénominateur commun nous mènerait-il au même « pourquoi ? », au même « comment ? », autrement dit nous fournirait la recette universelle d'un poème réussi, voué au succès de sa transmission à travers les âges ?

-Assurément non ! Les genres ont évolué au fil de la *nécessité* poétique. Je renvoie les lecteurs au remarquable article de Lucette Moreau, qui nous a quittés en septembre 2020, sur le site de La Ronde Poétique (« *De l'utilité de la poésie* », à la rubrique *Articles de réflexion*) pour illustrer mon propos.

Alors quoi ? Le poète d'aujourd'hui doit avant tout exprimer sous la forme la plus personnelle possible l'essence des choses, tout en gardant le flou artistique suffisant pour dépasser les limites du temps, de l'espace et de la matière, afin que son poème puisse devenir un véhicule parfait de la pensée entre les hommes, chassant au passage toutes les contingences qui obstruent la vision claire de notre limitatif présent.

Jean-Charles Dorge
Président de la SAPF

*Après des Rencontres poétiques réussies à Cabourg, sur un week-end entier du 13 au 15 mars 2020, in extremis juste avant le confinement, nous prévoyons de nous associer à un projet de rencontres avec la Société des Poètes Français, à Paris, du vendredi 15 au dimanche 17 octobre 2021.
Retenez ces dates sur vos agendas !*

**FLORILÈGE DES POÈTES FRANCOPHONES 2021****Envoyez-nous vos meilleurs textes !**

Depuis près de 70 ans, le Club des Poètes Présents, présidé par le poète-éditeur Jean GRASSIN, qui fut à l'origine de la publication de plus de 1400 ouvrages et recueils (1958-2006), publiait le traditionnel SÉQUENCES, ouvrage de bibliothèque. Son successeur, Olivier FURON-BAZAN, qui l'avait aidé durant les dernières années, tint à poursuivre son œuvre en réalisant sous une autre appellation une Anthologie annuelle des Poètes à partir de 2008. Le "FLORILÈGE des POÈTES FRANCOPHONES", désormais perpétué par Jean-Charles DORGE depuis 2015, constitue par sa présentation et son contenu de qualité, un livre remarqué dans les meilleurs cercles de lecture. Les poètes y sont mis à l'honneur. Il comporte en outre des chroniques, articles divers et des illustrations.

Pour collaborer au prochain FLORILÈGE des Auteurs et Poètes de la Francophonie 2021, la DATE LIMITE d'envoi de vos textes est fixée au : 05 septembre 2021 (pour une parution vers le 05 décembre 2021). Il suffit de se conformer à la règle des 30 lignes maximum, par page y compris espaces entre les strophes, tenant compte que la 1^{ère} page devra déjà contenir une brève notice bio-bibliographique rédigée par vos soins et n'excédant pas 5 à 10 lignes (susceptible d'être réduite à 5 lignes). Joindre une photographie de face SVP.

Je souscris en conséquence à 1 **exemplaire** par page, soit**exemplaire(s)**.

Il est entendu que si ma collaboration n'est pas retenue, je désire (*rayez mention inutile*) être remboursé de ma souscription ou maintenir ma souscription pour ...**exemplaire(s)**.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION - FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom:	Prénom:
Profession :	Date de naissance:/...../.....
Pseudonyme:	Lieu de naissance:
(Ecrivain)	
Adresse:	Tel:
.....	E-mail:

Merci d'adresser vos textes PAR COURRIEL* en parallèle de l'envoi par la poste pour nous éviter d'avoir à les retaper, avec le risque de coquilles ! (*) Version numérisée en WORD (.doc ou .odt), Times New Roman ou Garamond, taille 12. Joindre votre NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE actualisée et votre PHOTO d'identité, même ancienne, au format JPEG.

Accord pour publication : OUI NON (y compris sur le site :)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION - MODALITÉS

Je désire recevoir, à la parution du FLORILÈGE DES POÈTES FRANCOPHONES 2021

..... exemplaire(s) relié(s) correspondant à ma collaboration.

- 1 Exemplaire me donnant droit à une page, soit 50 €
- 2 Exemplaires me donnant droit à deux pages, soit ;;;;..... 100 €
- 3 Exemplaires me donnant droit à trois pages, soit 145 €
- 4 Exemplaires me donnant droit à quatre pages, soit ;;;;..... 190 €

Au-delà de 4 EXEMPLAIRES, le prix de la page est fixé à 40 €euros.

J'adresse le montant de mon règlement, soit € + 25 € / Étudiants 18 € (Cotisation annuelle à la SAPF obligatoire) de la manière suivante :

- Ci-joint, par chèque **bancaire** ou **postal** à l'ordre de **SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE (ou SAPF) + 2 enveloppes pré-adressées et timbrées.**
- Par virement **bancaire (nous prévenir par courriel)**, au compte de la SAPF :
IBAN = FR76 1027 8060 8600 0206 5660 157 - BIC = CMCIFR2A.

N.B. Pour les correspondants de l'ETRANGER, il est indispensable que le chèque bancaire soit payable chez un correspondant français de votre banque. Si le chèque est payable à l'étranger, il faut prévoir le remboursement des frais d'encaissement à l'étranger. Le mieux pour eux étant alors de privilégier le règlement par virement.

Observations (pour emploi de photo ou biographie de l'année précédente, etc.) :

.....
.....
.....

À titre gratuit et sans obligation, en plus de ma participation aux pages de texte :

- Je propose mes illustrations ci-jointes, que vous pourrez utiliser à différentes pages de ce Florilège ou d'une édition suivante (illustrations fournies en parallèle en JPEG)
- Je propose un ou plusieurs articles ci-joints (ayant trait à la culture, la poésie, la francophonie...), que vous pourrez utiliser dans ce Florilège ou dans une édition suivante (Textes fournis en parallèle au format WORD, avec d'éventuelles illustrations en JPEG).

Date et Signature :

P.S Les frais postaux évoluant régulièrement, ils seront à régler **à réception des livres commandés**. Compte tenu que les textes doivent nous parvenir sous forme numérisée, supposés déjà contrôlés par vous et sans faute d'orthographe, et s'agissant d'un ouvrage collectif, **il n'y aura pas de bon à tirer préalable**, afin notamment de pouvoir assurer les délais de parution. Merci de votre compréhension.



CONCOURS DE POÉSIE SAPF 2021

Le concours de poésie de la Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie (SAPF) est né en 2008 avec la création du prix « Charles Le Quintrec », à la mort du grand poète breton. Ce prix a été remis pour la première fois à Cabourg, en juillet 2008. Depuis 2015, les lauréats, entourés de leurs amis de la SAPF, sont réunis en général vers mi-novembre dans les locaux de la Société des Poètes Français à Paris, pour partager dans la convivialité un grand moment poétique.

Un jury qualifié porte une appréciation sur chacune des œuvres présentées, en notant en particulier la technique poétique, le style, la qualité de l'inspiration ainsi que l'originalité du texte.

Les résultats sont annoncés dans le bulletin trimestriel suivant la clôture du concours et simultanément sur le site de la SAPF www.poetes-francophonie.com et les diplômes remis à l'occasion d'une assemblée ou manifestation particulière. La présence des lauréats est requise.

Cinq prix au moins seront décernés. Liste des principaux Prix :

- Le Grand-Prix « Charles Le Quintrec » pour la poésie classique.
- Le Prix « Monica Richon » pour la poésie néo-classique.
- Le Prix « Claude Sorel » pour la poésie libre et la prose poétique.
- Le Prix « Cécile Aubry » pour les jeunes poètes (-20 ans) et auteurs de poésies ou contes pour enfants.
- Le Prix du *Haïku* de la SAPF.
- Le Prix « Marceau Constantin » récompensant les poèmes illustrés (de préférence texte et illustration en harmonie sur la même page, le nombre de poèmes illustrés n'étant pas limité)
- Le Prix de la *Francophonie*, toutes catégories, décerné à un poète originaire d'un autre pays que la France.

Nota : Ces prix peuvent se décliner en 1er, 2e, voire 3e prix dans chaque catégorie si la qualité des textes présentés s'avère particulièrement remarquable. À l'inverse, certains prix peuvent ne pas être décernés, suivant décision du jury.

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : Le concours est ouvert à tous les écrivains, français ou étrangers, écrivant en langue française. Les envois seront à adresser à :

René Le Bars, 4 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY avant le : 30 juin 2021

ARTICLE 2 : Les textes seront dactylographiés en deux exemplaires et comporteront en haut et à droite de chaque page un code de trois lettres et trois chiffres (ex : ABC123) sans autre signe distinctif. **L'anonymat sera garanti.**

Les coordonnées : nom, prénom, adresse, âge, téléphone, adresse courriel, seront jointes à l'envoi dans une enveloppe fermée portant uniquement le code.

ARTICLE 3 : Le nombre d'envois n'est pas limité. Il s'agit de poèmes séparés, généralement d'1 ou 2 pages (d'environ 30 à 35 lignes et interlignes, titre inclus), la concision étant de mise, ou de textes poétiques en prose n'excédant pas 5 pages (soit environ 16.000 caractères).

ARTICLE 4 : Les thèmes sont libres. Les participants n'ont pas à préciser pour quel prix ils souhaitent concourir, car le jury seul décide à quelle catégorie de prix un texte peut être affecté. Les textes peuvent être issus d'un recueil déjà édité ou en voie de l'être, qu'ils aient déjà été primés ou non.

ARTICLE 5 : La participation est de 2€ par texte envoyé pour les adhérents de la SAPF, les participants au dernier FLORILÈGE ou ayant déjà publié un recueil aux Éditions de la SAPF. Les frais de participation sont fixés à 5 € par poème pour les autres candidats. Joindre le chèque correspondant au nombre de poèmes, à l'ordre de la « SAPF ». Pour les candidats ne disposant pas de chéquier, le règlement peut s'effectuer par virement au compte bancaire de la SAPF, dont les références sont les suivantes : **IBAN = FR76 1027 8060 8600 0206 5660 157 - BIC = CMCIFR2A**

(nous prévenir en parallèle de la date et du montant du virement, par courriel adressé à : sapf.francophonie@gmail.com).

ARTICLE 6 : Les manuscrits ne seront pas retournés aux concurrents.

ARTICLE 7 : Le jury sera composé de personnalités qualifiées. Ses décisions seront sans appel. Le fait de concourir implique l'acceptation du règlement.

ARTICLE 8 : Les résultats et la date de remise des prix seront publiés sur le site de la SAPF : www.poetes-francophonie.com

ARTICLE 9 : Les concurrents souhaitant être informés par correspondance joindront deux enveloppes à leur adresse, suffisamment affranchies, dont une (au format 23 X 32) pour l'envoi éventuel du diplôme* (tarif en vigueur pour 250 gr) (*) Personnes dans l'incapacité de venir à la Remise des Prix.

Bulletin d'adhésion / de renouvellement à l'ASSOCIATION



(Personnes physiques)

M/Mme/Mle.....Nom..... Prénom.....

Date de naissance/...../..... Ville de naissance..... Pays.....

Profession/statut..... Situation familiale

Décorations/prix principaux (préciser le domaine).....

Membres d'associations, œuvres ou participation à vie sociale (préciser lesquelles).....

Observations

(Personnes morales)

Nom de l'Association.....

Objet tel que précisé dans les statuts :

Informations complémentaires sur les activités principales actuelles.....

Nom et coordonnées des personnes responsables (Président(e)).....

(Contact).....

(pour tous)

ADRESSE COMPLETE (N°, rue)

(mentions complémentaires)..... Lieu-dit

Code postal..... Ville..... Pays.....

Adresse E-mail : @

TEL. Travail TEL. Domicile.

Fax..... Portable.

« Je soussigné, demande / renouvelle mon adhésion à la SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE en qualité de (préciser votre spécialité) :..... (Éventuellement) je pourrais apporter mon aide de la façon suivante (représentation locale / rédaction d'articles / autres à préciser :

..... (pour une adhésion nouvelle) J'ai bien noté que pour devenir membre de l'Association, je dois être parrainé par deux membres sociétaires et régler la cotisation annuelle, et ma candidature devra être agréée par le Bureau de l'Association. Ma candidature est parrainée par : M... .. et (éventuellement) M... .. ».

J'accepte de figurer sur le site de la SAPF avec une bio de 5 lignes, ma photo et un texte.

A le

Signature :

(+ cachet pour une association)

– (Joindre une **photocopie lisible de votre pièce d'identité + 1 photo d'identité + 2 enveloppes timbrées 20 gr pré-adressées + chèque** de cotisation annuelle (25 € / Étudiants 18 €)* à l'ordre de « SAPF ») ou pour l'ÉTRANGER par **virement bancaire (nous prévenir par courriel)**, au compte de la SAPF : **IBAN = FR76 1027 8060 8600 0206 5660 157 - BIC = CMCIFR2A.** (*)Possibilité de montant supérieur à titre de don.

A adresser par courrier à : SAPF / JC DORGE, 14 RUE DE VERDUN, F-92500 RUEIL-MALMAISON

Le premier volume des
Miettes de vie
de Michel Dansel

Ces *Miettes de vie* constituent le premier volume d'un vaste ensemble qui regroupera l'itinéraire déhanché, baroque et inattendu d'un écrivain de la marge : Michel Dansel, un iconoclaste, un inclassable, un funambule en équilibre sur les nervures du vent, un « arc-enciéliste » (selon Roger Lesgards) pour qui un monde veuf de sa sensibilité poétique, de son humour et de son humanisme rayonnant est un monde sinistré, voué à sa désintégration et à son naufrage.

L'AUTEUR

Auteur éminemment prolix dans les registres les plus variés, Michel Dansel, après avoir édité sous de célèbres labels (Larousse, Hachette, Bordas, Fayard, Robert Laffont, Albin Michel...) voue depuis plusieurs années une légitime admiration pour celui qu'il considère comme le plus important et le plus téméraire des éditeurs du vingtième siècle : les Éditions du Net. Sous ce label il a édité plusieurs ouvrages, tantôt sous son nom, tantôt sous celui de Michel Thaler. Cet écrivain, très impliqué dans la chose médicale, est avant tout poète. Docteur en littérature et civilisation françaises, spécialiste de Tristan Corbière, diplômé de l'École Pratique des Hautes Études, Prix de l'Humour noir, du Quai des Orfèvres, des Bouquinistes. Président du jury de la Journée du Manuscrit. Membre du Groupement des Écrivains Médecins, membre de la Société des Poètes Français, Michel Dansel a écrit de nombreux ouvrages sur Paris, mais aussi sur des cas très marginaux de la psychologie comportementale, sur les Excentriques, sur les « fous » à mi-temps, sur le nécro-sadisme ; sur les collectionneurs, sur les maniaques et sur des thèmes du bizarre, de l'étrange, de l'inattendu, de l'improbable...



Il s'agit ici d'exemplaires qui appartiennent à une série spéciale. Cet ouvrage de 334 pages comprend de nombreux textes inédits, dont une centaine de pensées, des poèmes en prose, une nouvelle d'inspiration surréaliste : Dieu reconnaîtra les Chiens ...

Avis important : les livres de cette série passent directement de l'auteur au lecteur. Conditions d'acquisition : prix de l'exemplaire 23 €. + 6 € d'envoi en lettre suivie = 29 €

Mode de règlement soit par virement à :

Michel Dansel

FR38 2004 1000 0154 9012 3F02 093

PSSTFRPPPAR

(indiquer dans le libellé de l'opération : "Miettes 1 + votre nom" + prévenir en parallèle du virement par courriel adressé à : m.thaler@orange.fr, précisant le nom et l'adresse de livraison)

Ou par chèque à l'ordre de :

Michel Dansel

A l'adresse suivante :

Société des Poètes Français

A l'attention de Michel Dansel

16, rue Monsieur-le-Prince

75006 Paris

Les livres seront expédiés en envoi suivi.

Merci de préciser l'adresse de la livraison.

La Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie soutient le lancement de cette nouvelle œuvre de Michel Dansel, fervent défenseur des poètes et portant haut l'oriflamme de la poésie.

